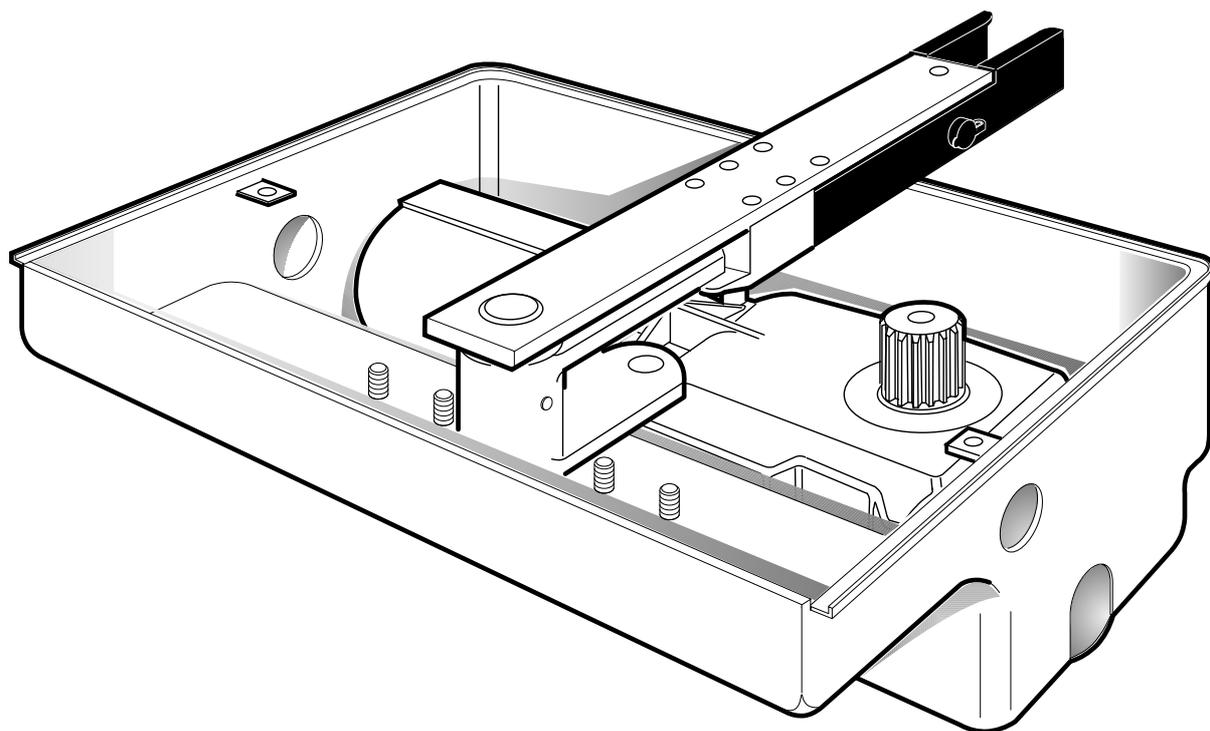


Roller



GENIUS[®]

**COMPANY
WITH QUALITY SYSTEM
CERTIFIED BY DNV
=ISO 9001/2000=**

AUTOMATISME ROLLER

L'automatisme ROLLER pour portails battants est un motoréducteur à encastrer au sol, préservant ainsi l'esthétique du portail.

Le caisson portant ouvert à encastrer est prévu pour recevoir ultérieurement l'opérateur.

L'opérateur électromécanique ROLLER est irréversible et garanti le verrouillage mécanique du portail ne nécessitant pas l'installation d'une électroserrure.

Les automatismes ROLLER ont été conçus et construits pour contrôler l'accès véhiculaire. Eviter toute autre utilisation.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

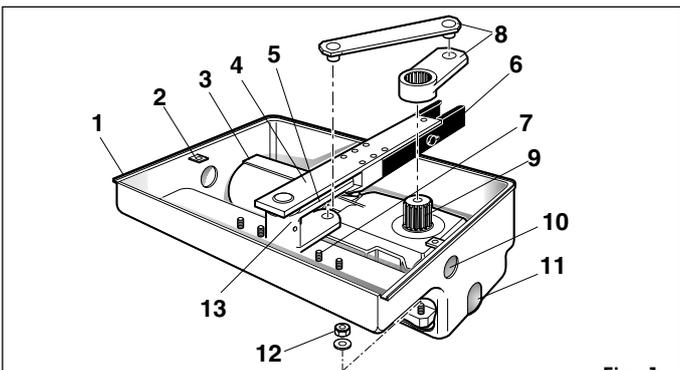
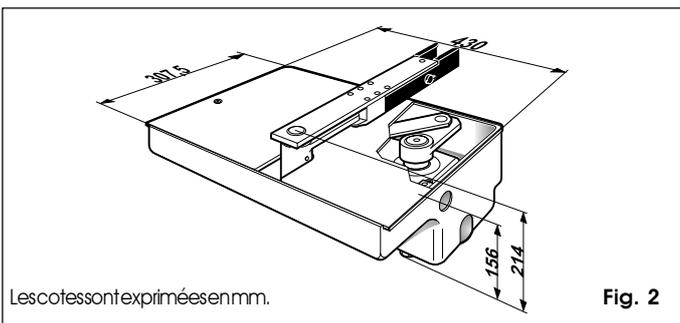


Fig. 1

- | | |
|--|---|
| 1) Caisson portant | 8) Ensemble bielle-manivelle |
| 2) Trous de fixation du couvercle du caisson | 9) Pignon |
| 3) Opérateur ROLLER | 10) Trou pour fourreau câble d'alimentation |
| 4) Patte de support du portail | 11) Trou pour tube de drainage |
| 5) Patte de blocage | 12) Vis de fixation de l'opérateur |
| 6) Dispositif de déverrouillage à clé | 13) Trou de lubrification |
| 7) Vis de fixation pour plaque d'engrenages pour une ouverture à 180° ou des butées mécaniques (en option) | |

Modél	Roller Lento	Roller	Roller 24
Alimentation (Vac) (Vdc)	230		24
Puissance (W)	300	380	70
Courant (A)	1,3	1,7	3
Protection thermique (°C)	140		
Condensateur (µF)	12,5		
Couple maxi (Nm)	250	330	300
Vitesse angulaire (°/Sec)	4		6
Temps d'ouverture avant à 90° (Sec)	27 (110° e 180°) 15 (140°)	18 (110° e 180°) 10,5 (140°)	
Vantail maxi (m)	3,5 (110° e 180°) - 2 (140°)		
Type e fréquence d'utilisation	S3 - 30%		100%
Cycles/heure minimum indicatifs	20 (110° e 180°) 36 (140°)	30 (110° e 180°) 50 (140°)	100 (110° e 180°) 170 (140°)
Température d'utilisation (°C)	-20 +55		
Poids opérateur (Kg)	26,5		
Degré de protection	IP67		
Dimensions opérateur (mm)	360X150X140		
Dimensions caisse	voir fig. 2		

2. DIMENSIONS



Les cotés sont exprimés en mm.

Fig. 2

3. COURBE D'UTILISATION MAXIMALE

La courbe permet de déterminer le temps maximum de fonctionnement (T) suivant la fréquence d'utilisation (F).

Conformément à la Norme IEC 34-1, le motoréducteur ROLLER avec un type de service S3, peut fonctionner à une fréquence d'utilisation de 30%.

Pour garantir le bon fonctionnement, opérer dans le champ de fonctionnement sous la courbe.

Important: La courbe est obtenue à la température de 20 °C. L'exposition aux rayons directs du soleil peut entraîner des baisses de la fréquence d'utilisation jusqu'à 20%.

Calcul de la fréquence d'utilisation

C'est le pourcentage du temps de fonctionnement effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temps de pause).

La formule de calcul est la suivante:

$$\% F = \frac{T_a + T_c}{T_a + T_c + T_p + T_i} \times 100$$

où:

- Ta = temps d'ouverture
- Tc = temps de fermeture
- Tp = temps de pause
- Ti = temps d'intervalle entre deux cycles complets

4. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES (installation standard)

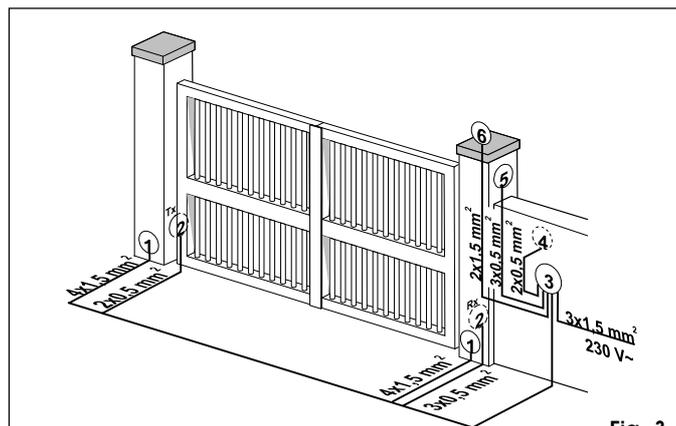


Fig. 3

- 1) Opérateurs ROLLER (prévoir deux boîtes de dérivation)
- 2) Cellules photo-électriques
- 3) Platine électronique
- 4) Bouton-poussoir à clé
- 5) Récepteur
- 6) Feuclignotant

N.B.:

- 1) Pour la pose des câbles électriques, utiliser des fourreaux rigides et/ou flexibles adéquats.
- 2) Toujours séparer les câbles de connexion des accessoires basse tension de ceux d'alimentation 230V~. Pour éviter tout parasite électrique, utiliser de préférence des fourreaux séparés.

5. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

5.1. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure existante, ou à réaliser du portail, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- vantail jusqu'à un poids de 500 kg maximum;
- vantail jusqu'à 3.5 m de longueur maximum avec leviers pour ouverture à 110°/180°;
- vantail jusqu'à 2 m de longueur maximum avec leviers pour ouverture à 140°;
- structure des vantaux robuste et rigide;
- mouvement de rotation régulier et uniforme des vantaux, exempt de frottements irréguliers pendant toute la course;
- distance minimale entre le bord inférieur du portail et le sol comme indiqué fig. 6/a (où "s" est l'épaisseur du sabot de guidage);
- présence de butées mécaniques de fin de course.

Il est recommandé d'effectuer les éventuels ouvrages de ferronnerie avant d'installer l'automatisme.

Il faut rappeler que l'état de la structure influe directement sur la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

5.2. COFFRAGE DU CAISSON PORTANT OUVERT

Les conditions éventuelles d'installation sont les suivantes:

a) portail existant monté sur charnières fixes:

- déposer le portail;
- démonter la charnière inférieure.

En cas de dépose impossible du portail, insérer sous le bord inférieur du vantail une cale de soutien.

b) Portail existant monté sur charnières réglables:

- démonter la charnière inférieure;
- desserrer la charnière supérieure;
- tourner le vantail sur l'axe de la charnière supérieure (fig. 4).

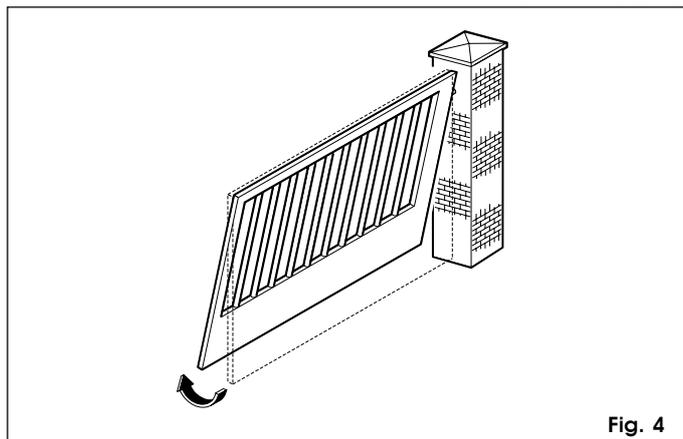


Fig. 4

c) Portail neuf à installer:

- poser la charnière supérieure du vantail, de préférence de type réglable.

1) Creuser une tranchée comme indiqué fig. 5.

N.B.: Pour éviter un effondrement du fond de la tranchée, il est recommandé, selon le type de terrain, de réaliser un support de préparation pour la coulée avec du ciment à prise rapide.

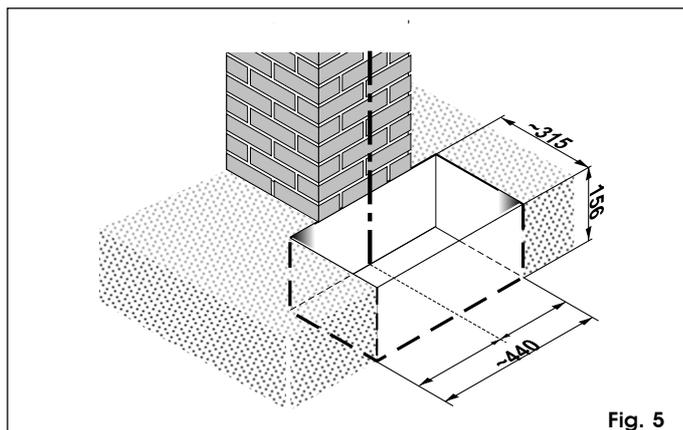


Fig. 5

2) Poser le caisson portant ouvert au fond de la tranchée comme indiqué fig. 6 a, b et c. Le centre de l'axe présent sur le caisson portant doit être parfaitement aligné avec l'axe de rotation du vantail (fig. 6 a, b et c).

Nota bene : l'utilisation de la plaque d'engrenages pour une ouverture à 180° permet de sceller le caisson portant dans toutes les positions. L'alignement de l'axe situé sur le caisson avec l'axe de rotation du battant doit toujours être respecté (fig. 6c).

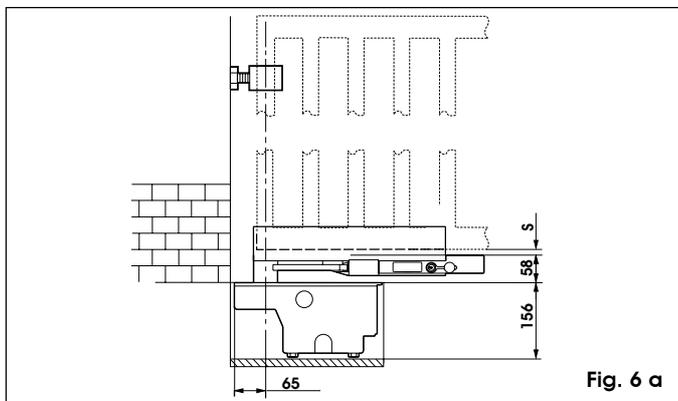


Fig. 6 a

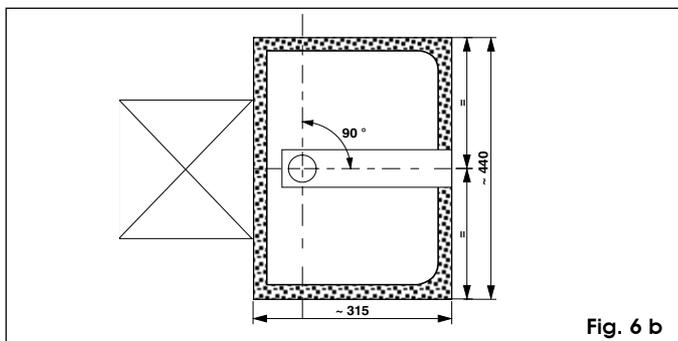


Fig. 6 b

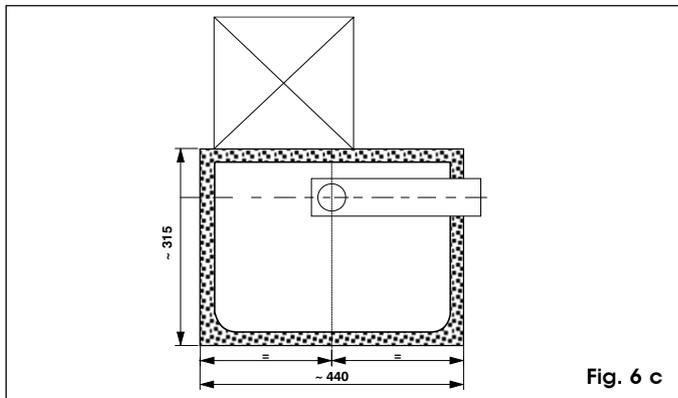


Fig. 6 c

3) Poser un tube de PVC de 35 mm de diamètre pour le passage d'un câble à 4 conducteurs, pour alimenter la platine électronique de commande (fig. 7 réf.A); D'autre part, il est recommandé de prévoir un tube de drainage pour l'eau pluviale relié à un conduit d'évacuation (fig. 7 réf.B).

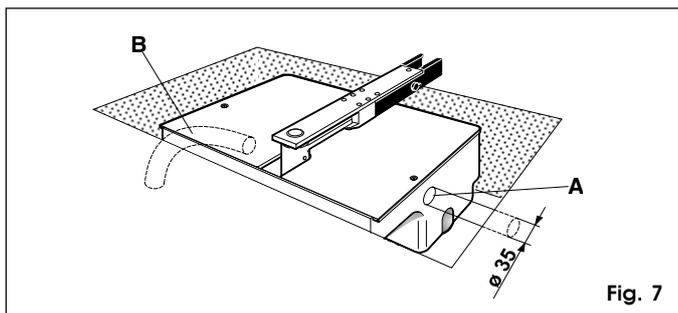


Fig. 7

4) Sceller le caisson portant ouvert dans la tranchée.

5.3. MISE EN OEUVRE DU PORTAIL

N.B.: Avant d'effectuer la pose du portail, s'assurer que le ciment ait effectué sa prise.

- 1) Fixer les leviers de déblocage à la patte de support du portail et la monter sur l'axe du caisson portant sans oublier d'engager la bille fournie (fig. 8).

N.B.: Lubrifier à la graisse axe et bille.

N.B.: Le système de déblocage ne doit absolument pas être lubrifié.

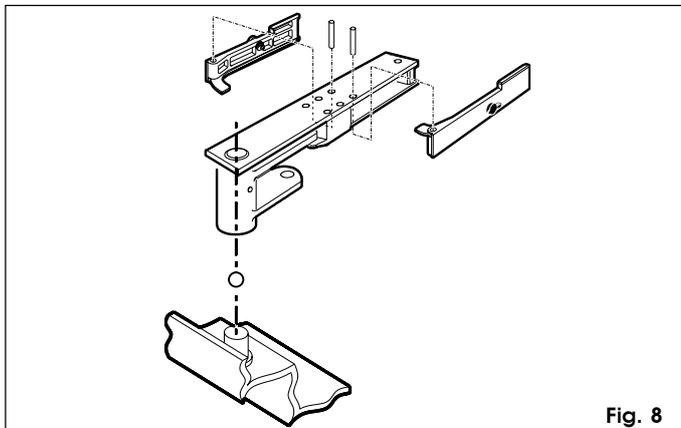


Fig. 8

- 2) Réaliser le sabot de guidage du portail:
 - se procurer un profil en U correspondant aux dimensions comme indiqué fig. 9;

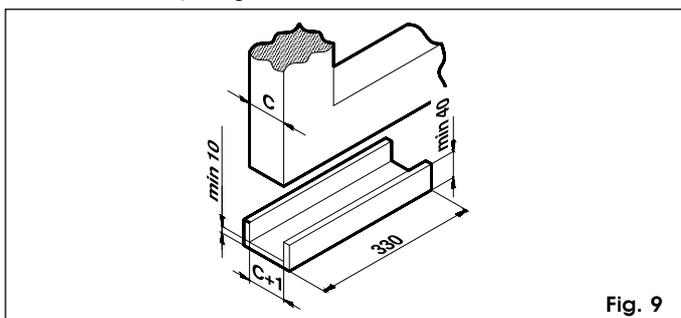


Fig. 9

- déterminer la position correcte du vantail sur le profil en U en prenant comme repère l'axe de rotation du vantail (fig. 10 a-b); fermer le profil en U, côté pilier, avec une plaque comme indiqué fig. 10 a-b.

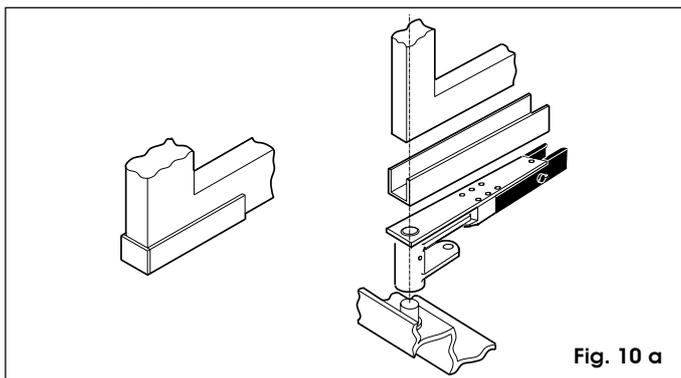


Fig. 10 a

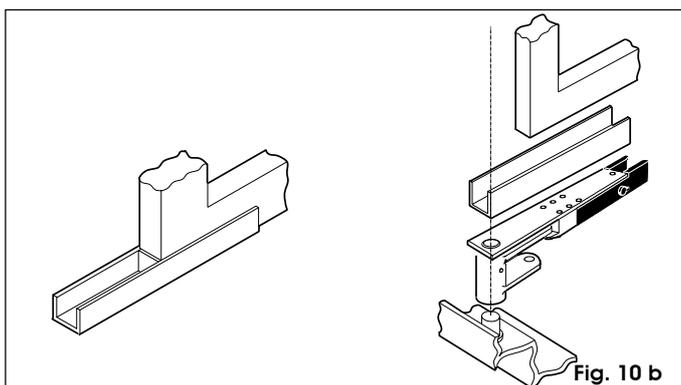


Fig. 10 b

- 3) Souder le sabot de guidage à la patte de support (fig. 11).
- 4) Poser le portail sur le sabot de guidage et monter les charnières sur la partie supérieure pour son articulation.

IMPORTANT: Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne pas souder le vantail sur le sabot de guidage, ou sur la patte de support.

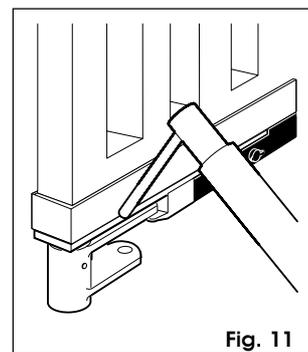


Fig. 11

- 5) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre complètement, sans rencontrer d'obstacles, en s'arrêtant sur les butées mécaniques de fin de course, et que le mouvement des vantaux est régulier et exempt de frottements.

5.4. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

- 1) Ouvrir le vantail.
- 2) Positionner l'opérateur sur les boulons du caisson portant et le fixer au moyen des écrous et rondelles fournis (fig. 13 a-b-c).

Nota bene : pour définir le positionnement exact de l'opérateur avec les leviers pour des ouvertures à 110° et 140°, se référer à la fig. 12.

Dans tous les cas, le pignon de l'opérateur doit se trouver du côté contraire au sens d'ouverture des vantaux.

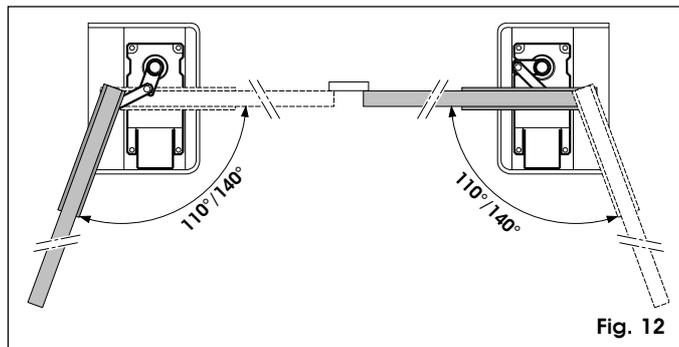


Fig. 12

- 3) Fermer manuellement le vantail et monter l'ensemble bielle-manivelle comme indiqué fig. 13 a-b.

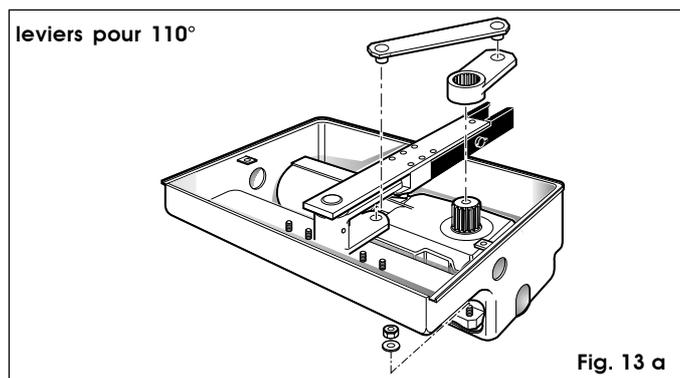


Fig. 13 a

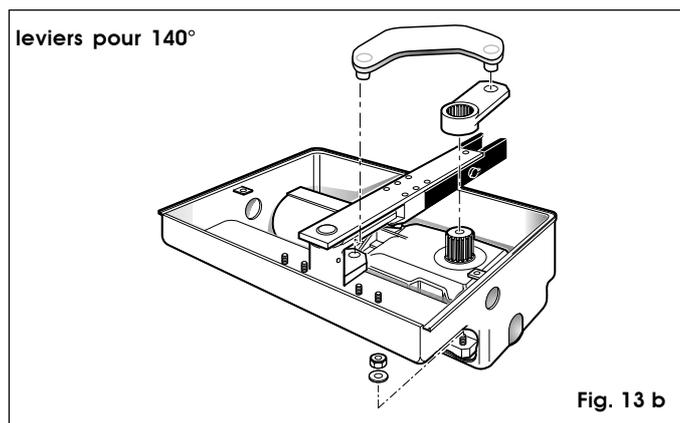


Fig. 13 b

Nota bene : pour définir le positionnement exact de l'opérateur, de la plaque d'engrenages pour des ouvertures à 180° (fig. 13 c) et des réglages nécessaires, se référer aux instructions en annexe.

Plaque d'engrenages pour ouvertures à 180°

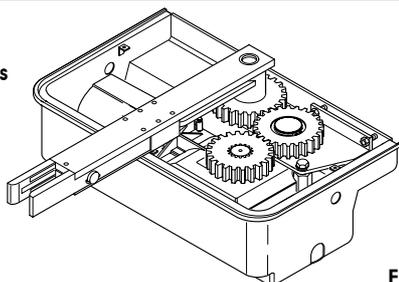
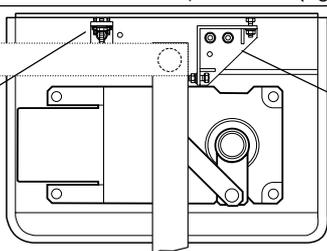


Fig. 13 c

Nota bene : il est possible, pour les systèmes à ouverture à 110° et 140°, d'appliquer à l'intérieur du caisson portant les butées mécaniques en ouverture et en fermeture (en option). Pour la fixation, se référer aux instructions y afférent (fig.14).

Butée mécanique en ouverture



Butée mécanique en fermeture

Fig. 14

N.B.: Lubrifier à la graisse le pignon de l'opérateur et les pièces de fixation de l'ensemble bielle-manivelle. Ne pas lubrifier les roues dentées de la plaque d'engrenages.

N.B.: Le système de déblocage ne doit absolument pas être lubrifié.

4) Fixer le couvercle du caisson portant au moyen des vis fournies (fig. 15).

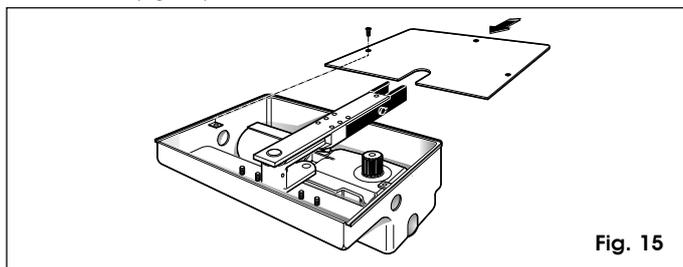


Fig. 15

- 5) Procéder à l'installation du deuxième opérateur en répétant les opérations précédentes.
- 6) Installer le coffret de la platine électronique en tenant compte des dimensions d'encombrement précisées dans la notice de pose spécifique.

6. MISE EN SERVICE

ATTENTION: Avant tout type d'intervention sur l'installation ou sur l'opérateur, toujours couper le courant.

Suivre les points 10, 11, 12, 13, 14 des PRÉSCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

En suivant les indications de la fig.3, prédisposer les canalisations et effectuer les connexions électriques de la platine électronique, avec les accessoires choisis. Toujours séparer les câbles d'alimentation des câbles de commande et de sécurité (poussoir, récepteur, photocellules, etc.). Pour éviter toute perturbation électrique, utiliser des gaines séparées.

- 1) Programmer la platine électronique selon les exigences souhaitées d'après les instructions correspondantes.
- 2) Mettre le système sous tension et vérifier l'état des leds d'après le tableau reporté dans les instructions de la platine électronique.

7. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Procéder au contrôle minutieux du fonctionnement de l'automatisme et de tous les accessoires connectés.

Remettre au Client la page "Instructions pour l'Usager", illustrer le fonctionnement et l'utilisation corrects de l'opérateur et mettre en évidence les zones de danger potentiel de l'automatisme.

8. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut impérativement agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est fixé sur la patte de support du portail (fig.1-rep.6) et permet de débloquent le système tant de l'intérieur que de l'extérieur de la propriété.

Pour l'actionnement manuel du vantail:

- ouvrir le capot de protection de la serrure (fig. 16-rep.1)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure (fig. 16-rep. 2)
- tourner la clé dans la direction du piliers jusqu'à l'arrêt (fig. 16-rep. 3)
- tirer la clé vers soi (fig. 16-rif. 4)
- actionner manuellement le vantail.

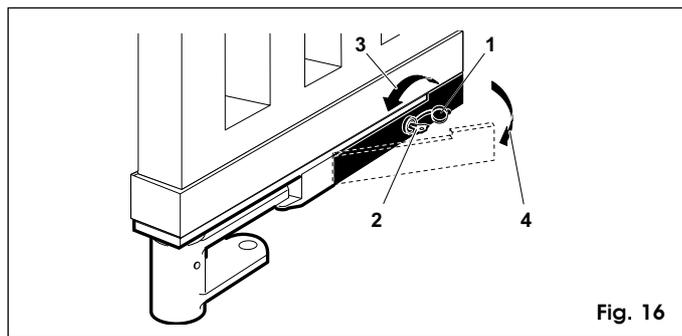


Fig. 16

9. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour rétablir le fonctionnement normal, il faut procéder de la manière suivante:

- ramener la clé dans sa position de repos (fig. 17-rep. 1)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner jusqu'à l'arrêt dans la direction opposée au piliers (fig. 17-rep. 2)
- actionner manuellement le vantail jusqu'à l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (fig. 17-rep. 3)
- remettre en place le capot de protection de la serrure.

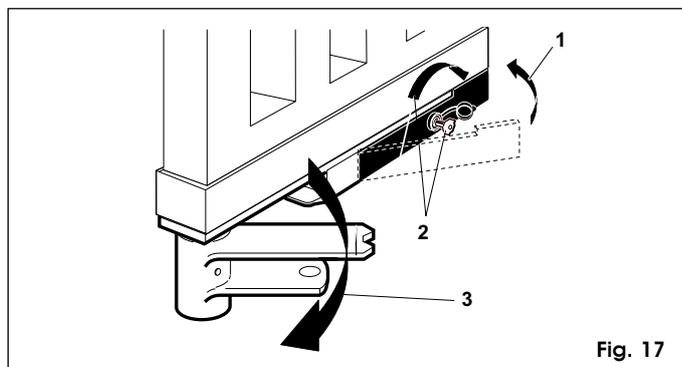


Fig. 17

10. APPLICATIONS SPÉCIALES

On n'a prévu aucune application spéciale.

11. ENTRETIEN

Procéder à des contrôles périodiques du portail, et notamment vérifier le bon état des charnières.

Lubrifier périodiquement l'axe et la bille dans la patte de support à travers le trou prévu à cet effet fig. 1-rep. 13.

Toujours maintenir lubrifiés les axes de l'ensemble bielle-manivelle et le pignon.

Vérifier périodiquement le réglage correct de la sécurité électronique anti-écrasement et l'efficacité du système de déverrouillage qui permet le fonctionnement manuel (voir paragraphe correspondant).

Les dispositifs de sécurité installés doivent être vérifiés tous les 6 mois.

12. RÉPARATION

Toutes interventions ou réparations doivent être effectuées par un personnel qualifié et agréé.